Programme de formation à la catégorie B en Boite Automatique (BEA) -

CS du permis de conduire

1) Préambule

Avec le BEA (permis à embrayage automatique), vous ne pourrez conduire que des véhicules munis d'une boîte automatique, c'est à dire que le passage des vitesses ne se fera pas manuellement. La formation et l'examen du permis de conduire se fera donc sur une voiture automatique. Cette catégorie est accessible à tous, il n'y a aucune contre-indication.

Fonctionnement d'une voiture automatique

Le fonctionnement d'une voiture automatique est relativement simple. Le conducteur n'a pratiquement plus rien à faire, c'est la voiture qui se charge de tout, je m'explique :

Habituellement sur une voiture à boite manuelle, le conducteur est obligé de passer les vitesses à chaque changement de rapport, alors que sur une boite automatique le changement de rapport se fait automatiquement en fonction de l'accélération. Il n'y a donc plus rien à faire sauf bien sûr de faire attention à la route et de freiner à bon escient, car cela la voiture à boite automatique ne sait pas encore le faire pour vous.

Les véhicules à boite automatique sont l'avenir de l'automobile car elles procurent un réel plaisir de conduite.

- -Elles sont très réactive!
- -Plus économiques!
- -Possèdent un mode séquentiel (passage de vitesse manuel) donc vous pouvez rétrogradez, monter vos vitesses comme un véhicule classique.

sans en avoir les inconvénients !!!!

2) <u>Déroulement de la formation</u>

Au 1° Janvier 2017 : Pour le B.E.A. 13 heures de conduite OBLIGATOIRE au lieu de 20 heures pour le B Classique

- une évaluation de départ permet de mesurer le niveau du stagiaire, afin de déterminer un prévisionnel d'heures de formation afin d'attendre le niveau permettant de réussir l'examen de conduite, et le cout de sa formation. Suite à cela nous établissons un contrat. L'évaluation est effectuée sur le simulateur OSCAR 2.
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG)

Une formation peut-être dispensée en salle par l'intermédiaire de séries de test audiovisuels libres-corrigés, et parfois expliqués par un enseignant qualifié titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité ou par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne (Esayweb Code Rousseau)

Cours collectifs dispensés par un enseignant de la conduite, dans nos locaux selon les thèmes déterminés. Les thèmes abordés et les compétences développés sont les suivants :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, la vitesse, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillance du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, de nuit et de jour, autoroute, les tunnels, les passages à niveau)
- Les autres usagers (partage de la chaussée, les spécificités des différents usagers)
- Les notions diverses (documents, administratif, chargement, passagers, infractions=
- Les premiers secours (protéger, alerter, secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite,)
- La mécanique et les équipements (fonctionnement, entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (iinstallation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité, éco-responsable, éco-conduite)

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

- les 4 premières heures sont effectuées sur le simulateur OSCAR 2.

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	 Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser les accélérations et les freinages à diverses allures Utiliser la boite de vitesses Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir
	- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	 Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
	- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé
difficiles et partager la route avec les autres usagers	 Passer des virages et conduire en déclivité Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
	 Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	 Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
	- Pratiquer l'écoconduite

L'élève dispose d'un livret d'apprentissage numérique regroupant tous les thèmes ci-dessus.

A la fin de chaque leçon, l'enseignant rempli sur l'application numérique la progression, valide la compétence et note les observations qui sont visibles sur le livret numérique de l'élève.

Les leçons de conduite sont réalisées en voiture école. Le stagiaire est accompagné à chaque fois d'un enseignant qualifié et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. La durée d'une leçon est de 55 minutes environ.

Toutefois, la durée de la formation dépend de :

- L'évaluation de départ
- Du temps d'apprentissage pour valider les 4 compétences de la formation
- La motivation et l'assiduité de l'élève

Conduite supervisée - CS - ACCESSIBLE A PARTIR DE 18 ANS

C'est la même formation de base que pour le Permis B (code + 13h de conduite minimum), mais avec la possibilité, après un rendez-vous préalable (de 2h) avec le ou les accompagnants de conduite, de conduire en Supervisée, sans minimum de temps ou de kilométrage.

Cette formation n'offre pas les mêmes avantages que la conduite accompagnée mais elle permet néanmoins d'améliorer les compétences de l'élève avant l'examen du permis de conduire ou après un échec au permis de conduire.